

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 19 décembre 2017

COMMUNIQUÉ

ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Aide fiscale à l'investissement pour une ferme solaire

Dans le droit fil de la mise en œuvre du Schéma pour la transition énergétique, adopté par les élus du Congrès en juin 2016, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a agréé le projet de construction d'une ferme photovoltaïque par la société Focola, afin qu'elle bénéficie du dispositif d'aide fiscale à l'investissement.

Cette entreprise, qui souhaite maîtriser ses dépenses d'énergie en ayant recours aux énergies renouvelables, a le projet de construire une ferme de 1,7 mégaWatt-crête (kWc) qui contiendra 17 serres agricoles sous les panneaux solaires, à Farino, au lieu-dit Focola. La durée prévisionnelle des travaux est de neuf mois.

Le projet s'inscrit en deux volets :

- assurer un approvisionnement électrique « vert » à un prix stable par la production d'énergie photovoltaïque. Enercal s'engage à racheter à la société Focola l'électricité à un tarif de 20,8 F du kWh.
- mettre en place le concept d' « agriénergie », développé par la société Akuo et M. Niaoutou, qui permettra de fournir une production agricole biologique locale.

Le coût total de l'investissement s'élève à 837,8 millions de francs. Le montant total de la rétrocession de l'avantage fiscal devrait atteindre 280,2 millions de francs, soit 33,45 % du montant total du programme d'investissement. Une subvention a également été accordée par la province Sud à hauteur de 50 millions de francs.

* * *

*